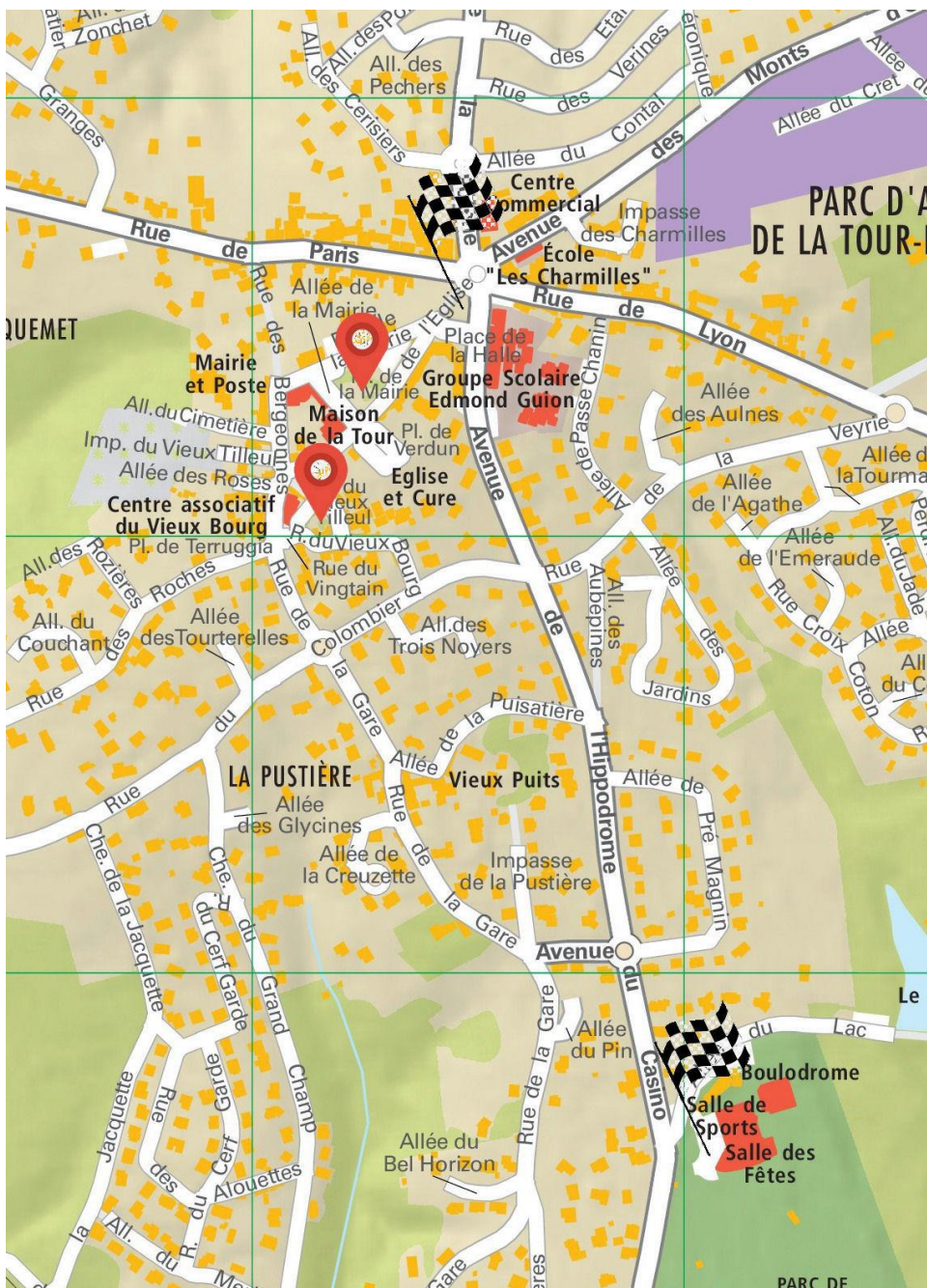


Envie d'une promenade ludique sur la commune de La Tour de Salvagny ?

Le Conseil Municipal d'Enfants vous propose un circuit qui vous permettra de répondre à une énigme finale :

« Trouver les différents animaux qui ont participé à des courses sur l'hippodrome de La Tour de Salvagny ».

Carte du parcours



Départ
Place de la Halle



Place de la Mairie



Eglise



Place du Vieux Tilleul



Arrivée
Parc de l'Hippodrome



*Voici le cœur actuel du village, la place de la Halle,
où se tiennent quelques manifestations et le marché !!!*



Question N° 1

Au 19^e siècle, quel était le type de relais qui se trouvait dans notre village sur la route de Paris à Lyon ?

Question N° 3

Additionnez tous les chiffres du fronton de l'école élémentaire.

Question N° 2

Mon premier se pose sur la table
avant le couvert,
mon second se boit,
mon troisième est le cri
du paon,
mon tout est un personnage célèbre
qui s'arrêta à ce fameux relais.

*La place qui accueille tous les rassemblements
liés aux commémorations vous attend !*



Question N° 4

Un coq s'est perdu...
Pouvez-vous le retrouver ?

Question N° 5

Reproduisez le blason figurant sur
la porte d'entrée de la mairie.
Indiquez le nom des couleurs sur
votre dessin.

Dirigez-vous maintenant vers la salle du conseil !!!



Question N° 6

A quoi servent les 2 trous sur
le mascaron ?

Question N° 7

Comment s'appelle le créateur du
mascaron ?

Allez admirer les vitraux de notre église !!!



Question N° 8

Combien de croix pouvez-vous voir en vous plaçant au centre de la place de Verdun ?

Question N° 9

En quelle année l'église a-t-elle été restaurée ?



Question N° 10

Combien comptez-vous de morceaux de mosaïque sur votre gauche (nous vous rappelons que vous êtes devant le panneau qui indique la réponse précédente).

La visite du plus vieux quartier de la commune s'impose : empruntez la rue de la gare pour vous y rendre !!!



Question N° 11

Quelle est l'origine du nom de la commune ?



Question N°12

Comment se nomme le mur servant de défense aux habitants de la commune ?

Un jardin collectif... allez le découvrir, c'est ouvert à tout le monde !!!



Question N°13

Quel est l'oiseau qui crée la légende emblématique du jardin ?

Question N°14

Une abbesse se trouve en ces lieux paisibles, ne la dérangez pas... Mais comment s'appelle donc le lieu de son repos ?



Question N°15

Des refuges et des abris ont été créés pour certains animaux, les avez-vous remarqués ? De quels animaux s'agit-il ?

Dirigez-vous vers le cœur du vieux village, et soyez attentifs
à ce que vous voyez...



Question N°16

Pourquoi cette place porte-t-elle le
nom de « vieux tilleul » ?

Question N°17

Quelle est la date inscrite sur la
croix des rameaux ?



Question N°18

Combien avez-vous rencontré
de puits en vous rendant sur
cette place ?

Question N°19

Quelle était la profession de
l'habitant du N° 7 de la place
du vieux tilleul ?

Continuez votre balade en direction de l'hippodrome...



Question N°20

Quelle est l'altitude indiquée sur
le poteau au croisement de la rue de
Colombier et l'avenue de
l'Hippodrome ?

Question N°21

Indiquez le nom des gros crayons que
vous allez trouver sur votre chemin.



Question N°22

Quel est le numéro inscrit
sur la borne incendie de
l'allée de Pré-Magnin ?
(au croisement avec
l'avenue de l'Hippodrome).

Voici un haut lieu de loisirs et de promenade de notre village :
l'hippodrome !!!



Question N°23

A quelle date a-t-il cessé son
activité ?

Question N°24

Quelle est la longueur du tour de
piste ?



Question N°25

Donnez trois essences
d'arbres qui se trouvent à
cet endroit.

Question N°26

Combien y a-t-il de
marches sur la tribune ?

↪ Quelques INDICES pour découvrir les animaux qui ont participé à des courses sur cet hippodrome...

✚ Le 1^{er} animal est celui qui était « changé » au relais de la question 1 : _____

✚ Le 2^{ème} animal compte 3 lettres. Vous les trouverez :

- en 2^{ème} position de la réponse à la question 2
- en dernière position de la réponse à la question 12
- en 6^{ème} position de la réponse à la question 19

✚ Le 3^{ème} animal n'est pas autorisé à faire ses besoins dans notre village... sinon, amende pour le propriétaire !!!

- avez-vous remarqué les panneaux qui l'indiquaient ?
- ce 3^{ème} animal en est une race : L _ _ _ _ _ R



Retrouvez toutes les réponses sur l'application gratuite de la commune !!!

Actu Ville® disponible sur l'App Store et Google Play



GRANDIR A LA TOUR

Louis MOREL Août 2010

Essence : ancien tilleul du Vieux-Bourg